

Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-cinq,**

**Le jeudi 24 juillet à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 17 juillet 2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

**N°2025-047 Repas résidence Bellevue**

Pour faire suite au courrier reçu par Max'N Saï au sujet des tarifs des repas de la résidence, des demandes ont été faites auprès de la Cuisine Centrale de la Chapelle Saint Laurent et de JM Restauration ont été faites.

Notre demande à la Cuisine Centrale est restée sans réponse.

JM Restauration livrerait 2 ou 3 fois par semaine et pourrait commencer à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour 15 jours au moins.

Le conseil municipal à l'unanimité, après avoir entendu Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la proposition de JM Restauration pour 8,90 € repas du midi et 5 € repas du soir.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire  
Cécile SAUVETRE



LARGEASSE, le 28 juillet 2025  
Le Maire  
Jean-Jacques GROLLEAU

